

FR7200781 Gave de Pau et FR7212010 Barrage d'Artix et saligue du Gave de Pau

Natura 2000

COPIL de Lancement 21 Janvier 2015





Sommaire

- 1. Rappel sur les fondements du réseau Natura 2000
- 2. Le réseau en Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques
- 3. La gestion des sites Natura 2000
- 4. Les sites « Gave de Pau » et « barrage d'Artix et saligues du Gave de Pau » : portage, enjeux, calendrier



Le réseau natura 2000 :

Les fondements





Natura 2000 : les fondements

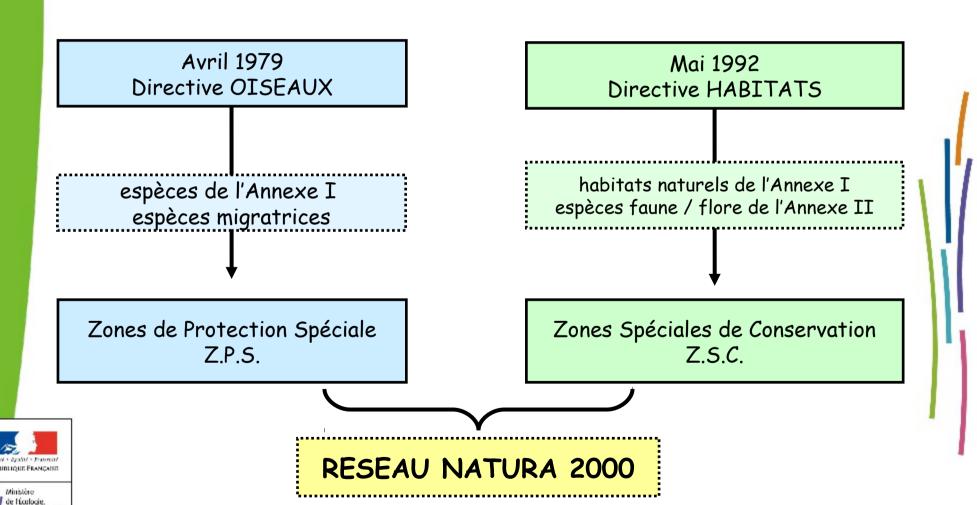
- Constat : inquiétante accélération du phénomène de disparition des espèces animales et végétales
- Objectif : arrêt de l'érosion de la biodiversité à l'échelle européenne
- Outil : réseau européen d'espaces, pour la protection des espèces et des habitats naturels menacés, basé sur la gestion locale
 - => Concilier les exigences écologiques des habitats et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles



Natura 2000 : les fondements

du Développement

Constitution du réseau Natura 2000

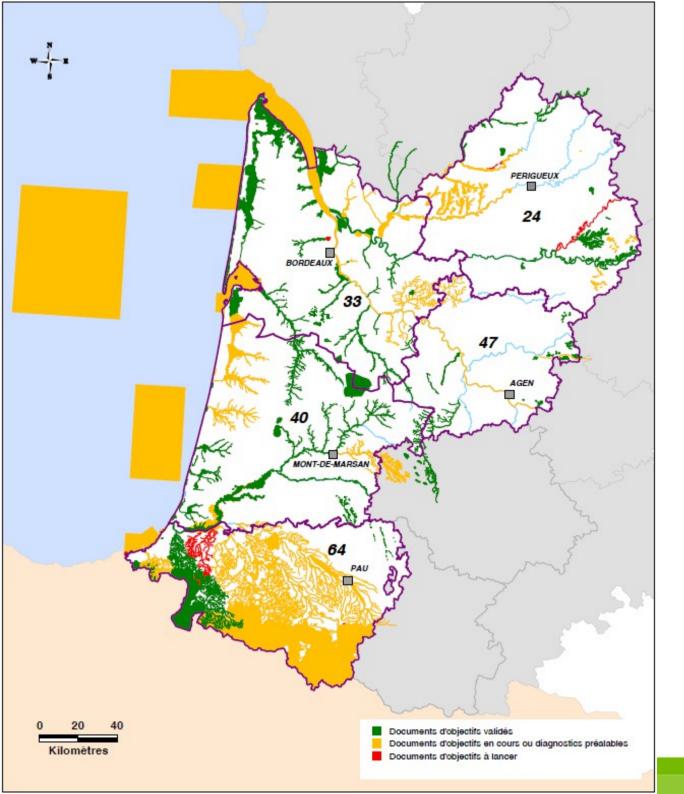


Le réseau natura 2000 :

Situation en Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques







Le réseau N2000 Aquitain

Directive Habitats

123 sites terrestres4 sites marins

Directive Oiseaux

23 sites

Le réseau Natura 2000 en Pyrénées-Atlantiques

Réseau terrestre :

51 sites, dont 36 au titre de la directive Habitats et 15 au titre de la directive Oiseaux, couvrant près de 1/3 du territoire départemental.

- 27 sites en zone de montagne
- 17 sites cours d'eau ou de zones humides
- 5 sites littoraux
- 2 sites autres (coteaux secs et bois)

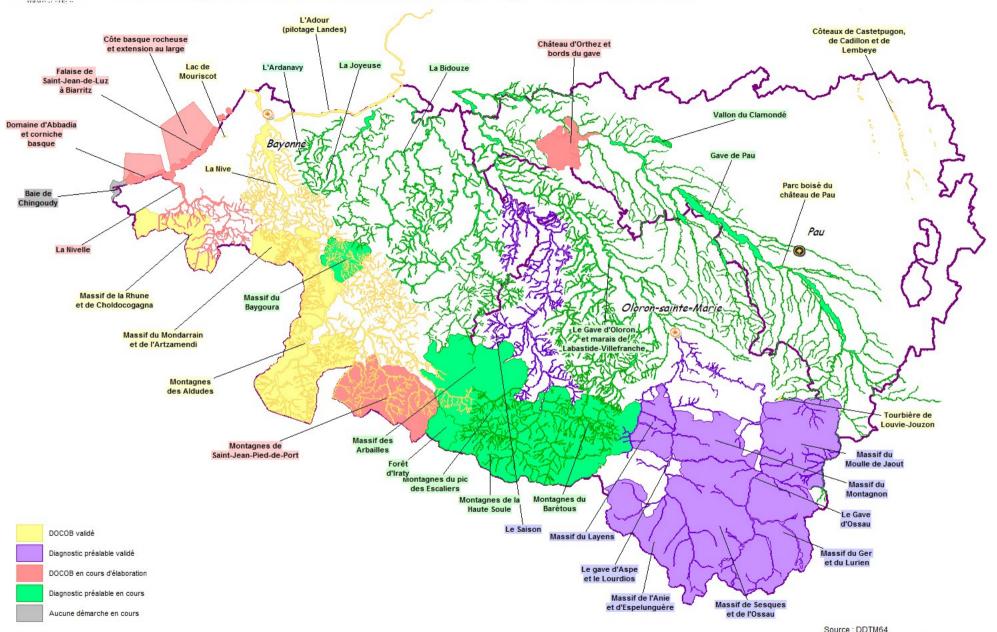
Réseau marin:

1 site au titre de la directive Habitats





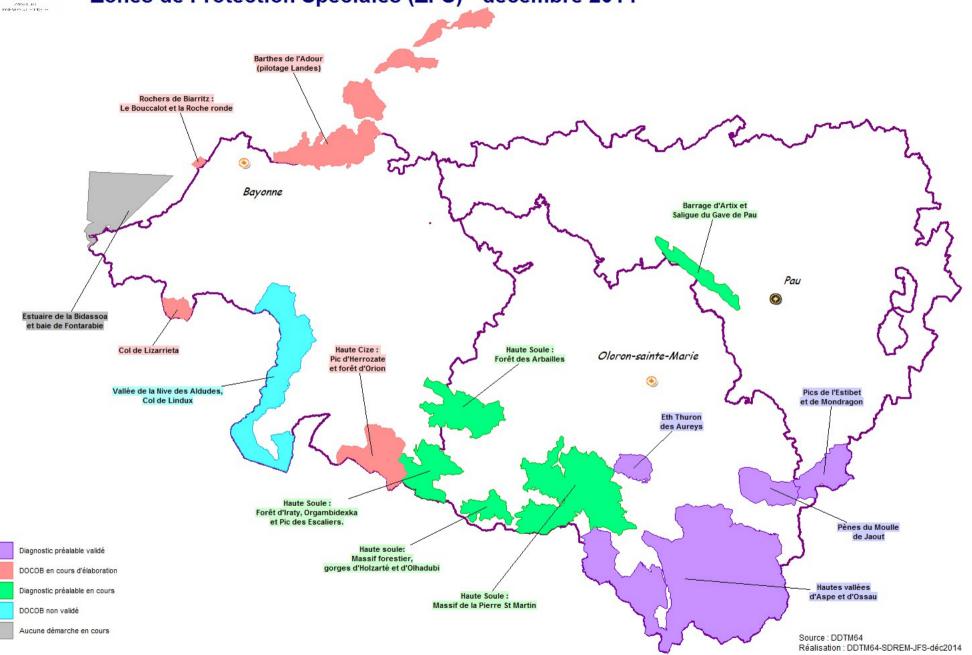
Natura 2000 : Etat d'avancement des démarches sur les sites en Pyrénées-atlantiques Zones Spéciales de Conservation (ZSC) - décembre 2014



Réalisation: DDTM64-SDREM-JFS-déc2014



Natura 2000 : Etat d'avancement des démarches sur les sites en Pyrénées-atlantiques Zones de Protection Spéciales (ZPS) - décembre 2014



La gestion des sites Natura 2000 : portage, DOCOB, outils





Natura 2000 : le dispositif français de gestion

Un volet concertation / contractuel

- •Un Comité de Pilotage Local (Copil)
- •Une collectivité porteuse
- Un opérateur technique
- •Un « document d'objectifs » (DOCOB)
- Sur la base du DOCOB approuvé, des MAE-T et des contrats Natura 2000, signés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires ou des chartes Natura 2000

Un volet réglementaire

Des évaluations d'incidences sont conduites dans le cadre de projets susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et les habitats naturels



PRISE EN COMPTE EN AMONT

La loi sur le Développement des Territoires ruraux (loi DTR) - 2005

Rôle de premier plan, pour les collectivités, dans la gestion des sites Natura 2000 : **élaboration du Docob + présidence du Copil**

Approche spécifique à la France

- => Mettre les élus au cœur de la démarche et favoriser son appropriation
- => Faire de la protection de la biodiversité un enjeu de gouvernance locale et de valorisation des territoires



Les acteurs et la gouvernance des Docob

Le Comité de pilotage

- Mis en place par le Préfet (2 COPILS AP du 4 décembre 2014)
- Regroupe un « collège » d'élus, des représentants de l'État, des propriétaires, agriculteurs, forestiers, usagers, associations, experts...
- Moteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du Docob, du suivi de la vie du site

La structure « porteuse »

- C'est l'opérateur qui est chargé par le COPIL d'élaborer le DOCOB, puis d'assurer l'animation du site.
- Responsabilité de l'Etat : à défaut, l'état est structure porteuse.

L'opérateur technique

Personne / organisme(s) recrutés pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration du DOCOB, sa rédaction, son animation.



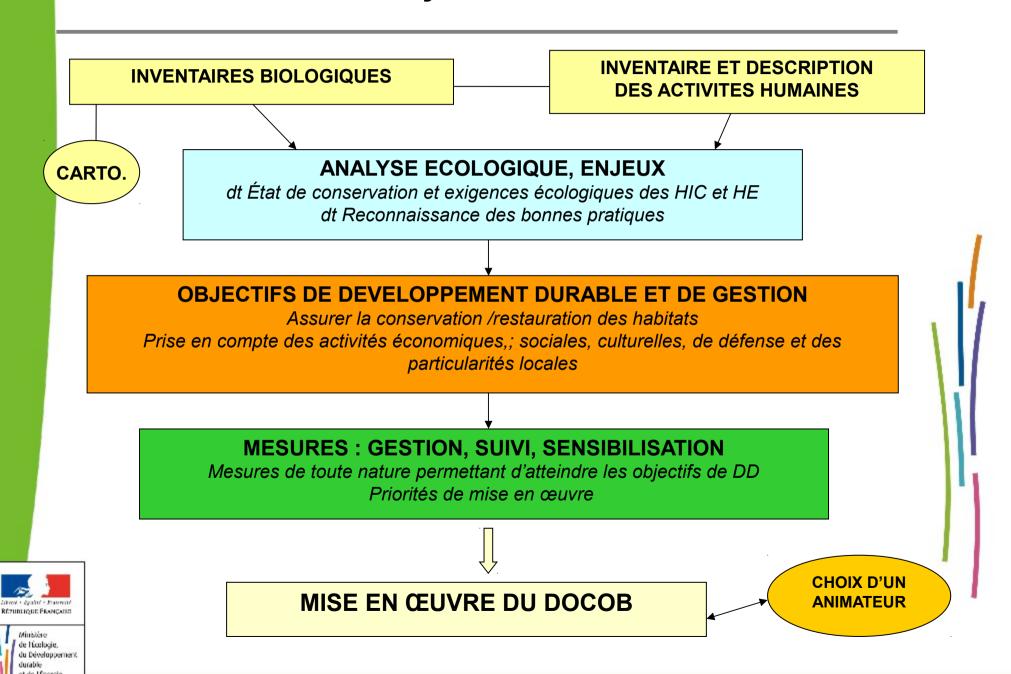
Le document d'objectifs ou DOCOB

- · Il définit, pour chaque site, les modalités de gestion pour maintenir les habitats et les espèces dans un bon état de conservation, en partenariat avec les acteurs locaux
- · Il contribue à la mise en cohérence des politiques publiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le site

=> Le DOCOB constitue donc un document de référence pour l'inventaire patrimonial et un document d'orientation pour les acteurs ayant compétence sur le site



Le document d'objectifs

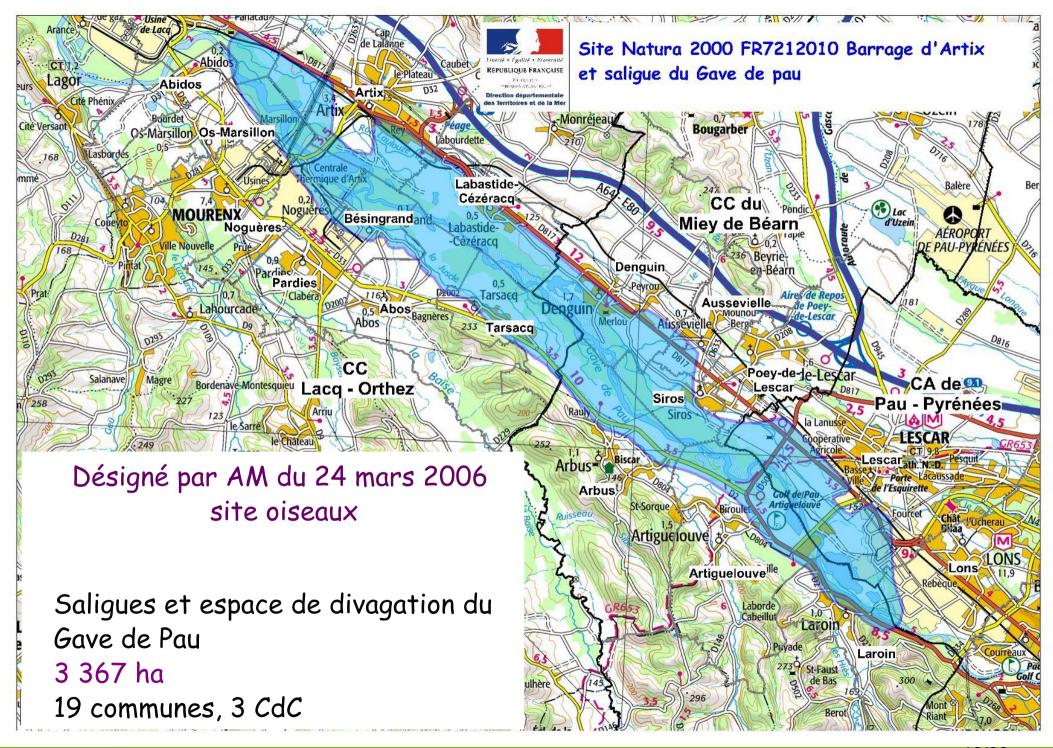


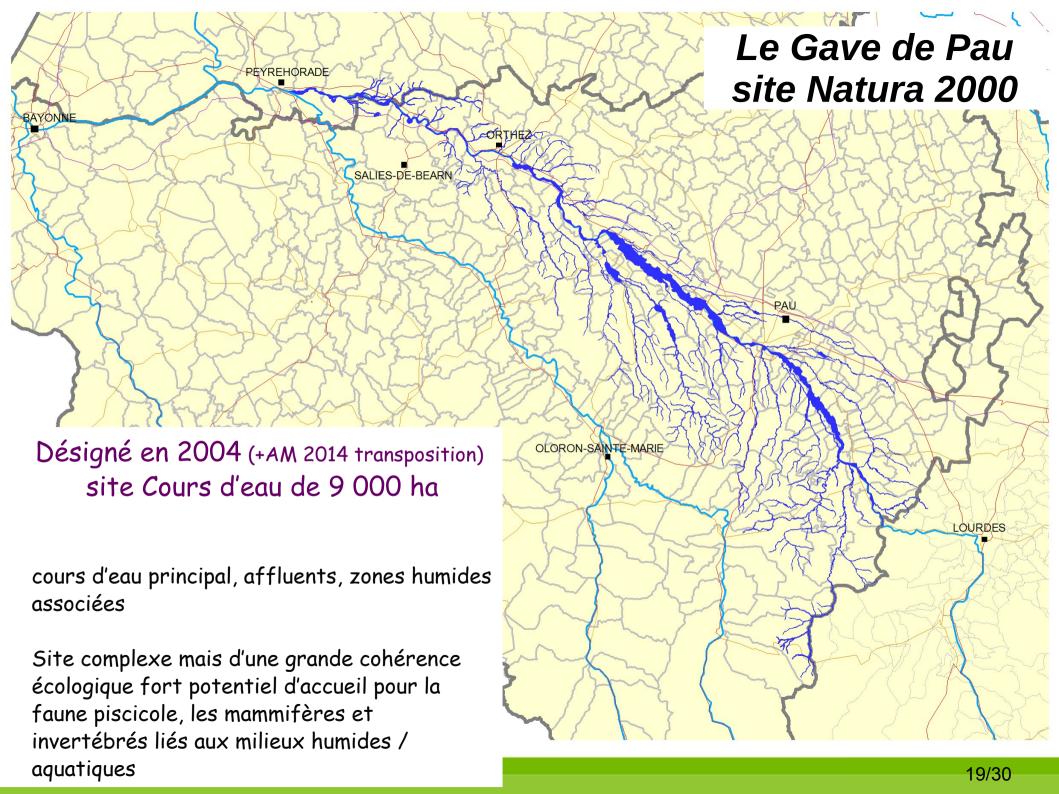
Les sites « Gave de Pau » et « Barrage d'Artix et saligues du gave de Pau :

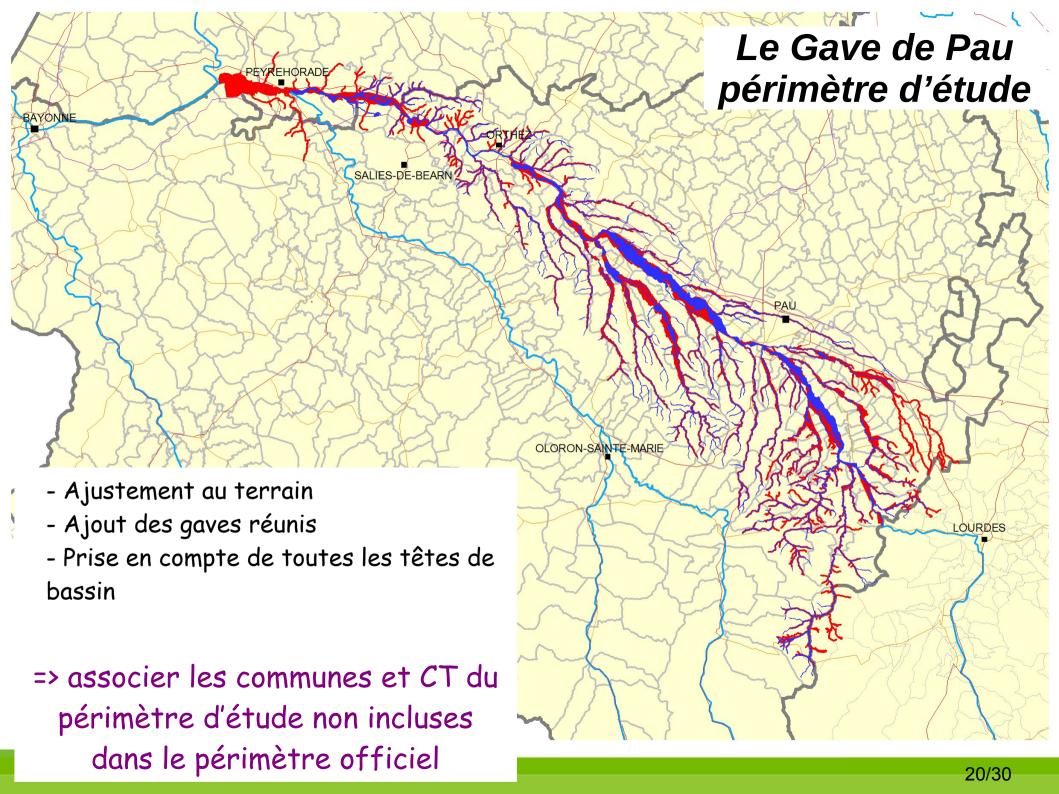
portage, enjeux et calendrier

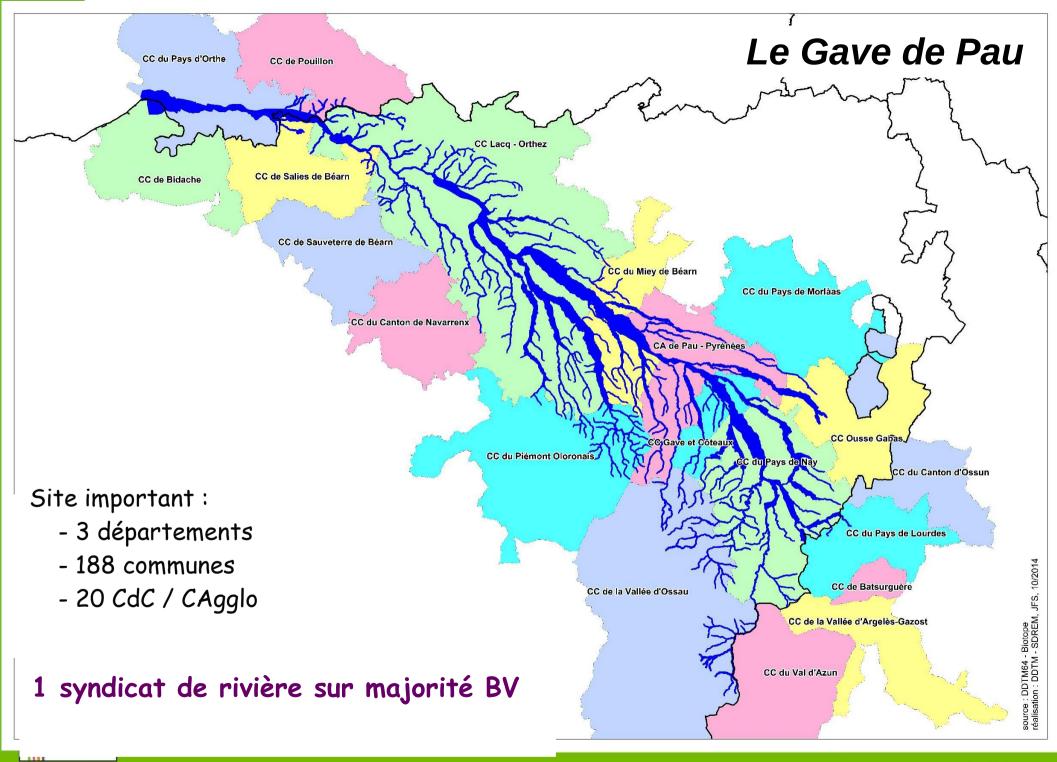












Les échéances 2012-2014

Un calendrier contraint :

Restitution de l'état des lieux des sites à l'Union Européenne : 2013

Fin de la programmation FEADER actuelle: 31. 12. 2013

Retard pris par le département pour le lancement des démarches.

Audit Eau-Biodiversité 2011 : PRIORITE 1

- Risque de dégradation (pressions anthropiques)
- Enjeux salmonidés

=> objectif = lancer l'ensemble des démarches avant fin 2013.

Dans l'attente d'une gouvernance collectivité territoriale Première étape du DOCOB uniquement



=> Portage État

Contenu du diagnostic écologique

*Disposer d'un inventaire et d'une cartographie des HIC et EIC

Connaître leur état de conservation

Localiser et hiérarchiser les secteurs à enjeux Au regard des directives européennes

Définir des orientations de gestion permettant de maintenir ou rétablir Le bon état de conservation des habitats et espèces



Les enjeux de chaque site

Gave de Pau

- 6 Habitats naturels d'intérêt communautaire
 Dont 3 prioritaires
- 7 espèces d'intérêt communautaire

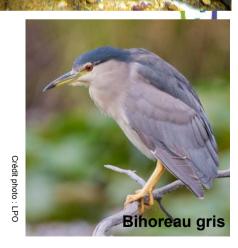
Barrage d'Artix et saligues du gave de Pau

- 25 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire
- 41 espèces migratrices



+ autres espèces d'Intérêt communautaire, non identifiées au FSD





Les notions à retenir

Habitat / Espèce d'intérêt communautaire : HIC / EIC

En danger, vulnérables, rares ou endémiques

=> 3 annexes DHFF: I et II (ZSC) IV (protection stricte)

V (mesures gestion pour exploitation /prélèvement)

=> 1 annexe DO : I (ZPS)

Intérêt communautaire prioritaire : HIC* / EIC*

En danger, pour lesquels l'Europe porte une responsabilité particulière

=> Notion pour DHFF

Espèce d'intérêt patrimonial :

Toutes les espèces à statut, relevant de réglementations spécifiques.

=> Statut national, régional, local...



Les notions à retenir

Habitat naturel:

« milieu naturel constitué d'un compartiment stationnel et d'une communauté d'organismes vivants »

= 1 station (conditions de vie) + 1 groupe de plantes

Espèces: Faune + Flore.

Habitat d'espèce :

Ensemble des milieux nécessaires à l'espèce pour réaliser tout son cycle de vie : reproduction, nourriture, repos.



Etat de conservation : évaluation de l'état d'un habitat ou d'une espèce par rapport à un optimum écologique

Le calendrier général pour le site « Gave de Pau »

Janvier 2013 : Parution de l'avis d'appel d'offre

Juin 2013:

Choix du prestataire : Groupement BIOTOPE

Année 2013:

Inventaires et cartographie du « surfacique », modélisation du « chevelu », premiers inventaires espèces

Année 2014 - 2015:

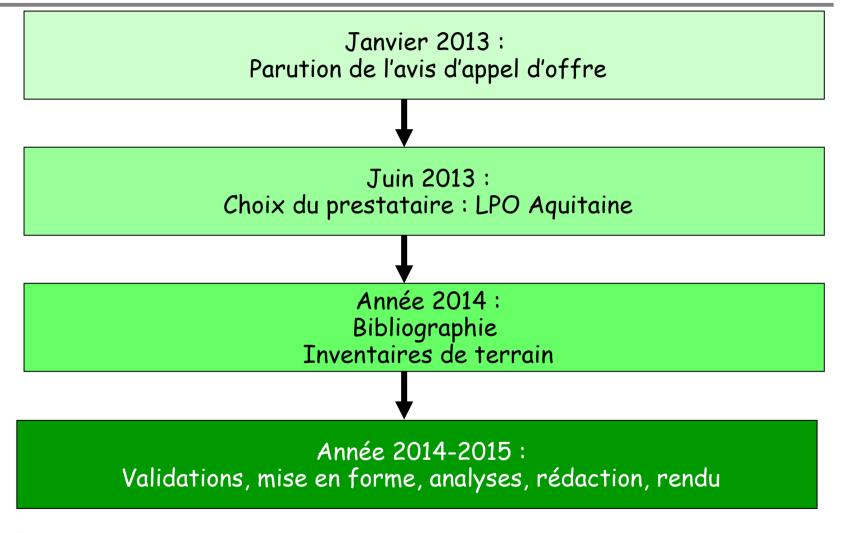
Inventaires et cartographie du « chevelu », Inventaires espèces : Vison, insectes, faune piscicole...



Année 2015-2016 :

Validations, mise en forme, analyses, rédaction, rendu

Le calendrier général pour le site « Barrage d'Artix »





Le diagnostic préalable... et après ?

Objectif = poursuivre sur l'élaboration du DOCOB en portage CT, dès 2016

=> Réflexion à mener courant 2015.





Merci de votre attention



